

Comparaison du niveau des tarifs douaniers des pays du marché commun, par R. Bertrand. (Collection « Cahiers de l'Institut de Sciences appliquées », Série R, Études et matériaux pour le marché commun, no 2). Une brochure, 8½ po. x 11, 57 pages. — Institut de Science Économique Appliquée, 35 boulevard des Capucines, Paris (2^e), 1958

Camille Martin

Volume 34, numéro 2, juillet–septembre 1958

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1000212ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1000212ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

HEC Montréal

ISSN

0001-771X (imprimé)

1710-3991 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Martin, C. (1958). Compte rendu de [*Comparaison du niveau des tarifs douaniers des pays du marché commun*, par R. Bertrand. (Collection « Cahiers de l'Institut de Sciences appliquées », Série R, Études et matériaux pour le marché commun, no 2). Une brochure, 8½ po. x 11, 57 pages. — Institut de Science Économique Appliquée, 35 boulevard des Capucines, Paris (2^e), 1958]. *L'Actualité économique*, 34(2), 331–332. <https://doi.org/10.7202/1000212ar>

qui ont contribué au développement de l'industrie américaine moderne des transports maritimes.

Une des constantes de l'histoire de cette industrie est la lutte qu'elle a dû soutenir pour l'unité contre les facteurs naturels de division engendrés par les rivalités de classes entre marins, la dispersion régionale, la diversité des races, aggravés des conflits d'intérêts entre propriétaires de navires, résultat des situations différentes dans lesquelles ils se trouvaient du point de vue des avantages ou désavantages de l'exploitation. Que l'on ait réussi à marquer les progrès que l'on sait, en dépit de ces difficultés, est un fait déjà remarquable et qui explique aussi les insuccès partiels.

On remarquera également le rôle déterminant du gouvernement fédéral dans l'économie de l'industrie maritime, pour diverses raisons parmi lesquelles les subsides qu'il accorde, le droit d'inspection des vaisseaux qu'il possède, le droit maritime qu'il contrôle, etc. L'amélioration constante du statut du marin ne manquera pas non plus de retenir l'attention du lecteur. Parti de très bas, «le marin est maintenant plus comme les autres travailleurs». Enfin, il faut noter ce qu'a de particulier le système des conventions collectives de l'industrie maritime. Tout système de conventions collectives doit s'adapter aux conditions particulières de ceux à qui il s'adresse, et du milieu où il va s'appliquer. Or, ici les conditions sont bien particulières: isolement des travailleurs, nécessité de vivre et de travailler en mer, aléas de la durée des voyages, risques et conditions de travail à bord des navires, ingérence gouvernementale. Le milieu maritime pose donc des problèmes particuliers que l'auteur a su dégager, et qui confèrent à ce secteur du mouvement ouvrier et à l'ouvrage qui en reconstitue la trame une note d'originalité.

Le présent travail saura sans doute se recruter des lecteurs dans des classes diverses de la société: chez ceux qui sont engagés dans les activités maritimes et qui ont à faire face aux problèmes de cette industrie, chez les militants des mouvements ouvriers, chez les esprits à l'affût d'une nouvelle page de l'histoire des relations ouvrières et des mouvements ouvriers américains.

Camille Martin

Comparaison du niveau des tarifs douaniers des pays du marché commun, par R. BERTRAND. (Collection «Cahiers de l'Institut de Sciences appliquées», Série R, Études et matériaux pour le marché commun, no 2). Une brochure, 8½ po. × 11, 57 pages. — INSTITUT DE SCIENCE ÉCONOMIQUE APPLIQUÉE, 35 boulevard des Capucines, Paris (2^e), 1958.

La question douanière est évidemment l'un des éléments importants du problème du marché commun, attendu, entre autres considérations, que les droits de douane des pays participants ne sont pas aux mêmes niveaux. Cependant, cette différence de niveaux, à laquelle on se réfère fréquemment, n'avait guère jusqu'ici été l'objet de relevé et de comparaison systématiques. La présente étude, qui veut combler cette lacune, va prendre les mesures du niveau de ces tarifs, pour l'ensemble des droits, ainsi que pour cinq grandes catégories de produits.

En raison de la complexité des méthodes, l'auteur consacre une première partie à des explications méthodologiques. La méthode générale appliquée à la comparaison des niveaux des tarifs des pays du marché commun revient « à comparer leurs distributions de fréquences et les valeurs-types relatives à chacune de celles-ci ».

Les résultats de l'opération indiquent que les tarifs français et italiens sont les plus élevés, le tarif du Benelux, le plus bas, et le tarif allemand, intermédiaire.

En ce qui concerne les droits moyens appliqués aux cinq groupes des produits considérés, réserve faite de très grandes variations, il appert que les tarifs sur les produits agricoles sont partout les plus élevés, ceux des matières premières les plus bas, ceux des produits chimiques et des produits manufacturiers, variables selon les pays, mais toujours compris entre les deux premiers groupes.

Une note sur la notion de protection douanière, ses rapports avec le niveau des droits et le problème de la pondération des indices du niveau des droits, complète l'étude.

Camille Martin

Economic Survey of Europe 1957, par la DIVISION DE LA RECHERCHE ET DE LA PLANIFICATION DE LA COMMISSION ÉCONOMIQUE DE L'EUROPE. Un vol., 8½ po. × 11, broché, 405 pages. — DÉPARTEMENT DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES ET SOCIALES DES NATIONS-UNIES, Genève, 1958.

Ce onzième rapport du secrétariat de la Commission économique européenne a pour but d'analyser, pour le compte de la Commission elle-même (et de plus pour faciliter la tâche du Département des Affaires économiques et sociales qui doit rendre compte au Conseil économique et social des Nations-Unies des conditions économiques dans le monde), les développements qui se sont produits au cours de l'année dans l'économie des pays d'Europe, et les tendances qui se sont manifestées à l'étranger et qui sont de nature à modifier le contexte économique sur lequel les pays d'Europe assoient leur politique.

La revue des développements économiques qui se sont produits en Europe orientale et en Union Soviétique au cours de l'année 1957 et en Europe occidentale à partir de 1953 est suivie du rapport d'analyse des effets de modifications dans les dépenses domestiques et dans les exportations de certains pays d'Europe occidentale.

Selon la coutume des années précédentes, on a profité de l'occasion pour attirer l'attention sur un problème particulier de politique économique que les pays d'Europe ne doivent pas perdre de vue. Il s'agit, cette année, de la croissance du commerce de l'Europe de l'Ouest et de l'importance future probable de certaines orientations qui, il faut l'ajouter, n'intéressent pas seulement l'Europe mais les autres continents également.

Pour la première fois depuis 1954, on a cru devoir analyser non seulement les courants est-ouest du commerce européen mais aussi la répartition géographique et la composition des échanges internationaux de l'Europe de l'Est et de l'Union Soviétique. Cette addition, de même qu'une revue des développements et des problèmes de la main-d'œuvre et de l'embauchage, que l'on trouve au chapitre